

CONSEIL MUNICIPAL DU 13/02/2024

Tous les dossiers inscrits à l'ordre du jour ont été adoptés à l'unanimité.

DESIGNATION D'UN REFERENT DEONTOLOGUE A DESTINATION DES ELUS :

M. Jean-Pierre BEGEL a été désigné en qualité de référent déontologue de la commune de Fains-Veel. Le référent sera rémunéré conformément aux textes en vigueur, soit 80 € par sollicitation.

REHABILITATION DU STADE MUNICIPAL :

1) DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA DETR (DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX) :

2) DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DU GIP OBJECTIF MEUSE :

Dans le cadre du projet de réhabilitation du stade municipal, le conseil municipal valide le plan de financement prévisionnel et sollicite une subvention au titre des concours financiers de l'Etat (DETR) et du GIP Objectif Meuse. Dans le cas où ou les aides accordées ne correspondraient pas aux montants sollicités dans le plan de financement prévisionnel le solde sera supporté par la part d'autofinancement.

DEMANDE DE SUBVENTION 2024 AU TITRE DES AMENDES DE POLICE :

il a été décidé de solliciter l'aide du Conseil départemental de la Meuse au titre de la répartition du produits des amendes de police pour les projets ciblés et approuvés par le conseil municipal